

Élections Législatives du 5 Mars 1967

Département des LANDES - 3ème Circonscription

Candidat Républicain Indépendant d'Union Démocratique et Sociale

Jean-Marie COMMENAY

Avocat au Barreau des Landes - Député Sortant
Maire de Saint-Sever

Électrices, Électeurs, Mes Chers Amis,

J'ai siégé au Parlement avec assiduité, ne ménageant ni mon temps ni ma peine, au service de l'intérêt national, tout en défendant les intérêts de l'ensemble du Département. La presse régionale vous a d'ailleurs informé régulièrement de mon activité parlementaire.

Apparenté **au groupe** du Centre Démocratique, j'ai pu demeurer seul responsable **des décisions que** j'ai prises en votre nom.

Autant que possible, je me suis efforcé d'apporter une contribution positive à l'œuvre législative et j'ai ainsi conscience d'avoir rempli mon mandat dans un esprit constructif.

MA PENSEE POLITIQUE :

REPUBLICAIN, parce que ce régime est le seul capable dans un pays si diversifié par les idéologies d'assurer le maintien de la vie démocratique et l'unité de la Nation.

LIBERAL, épris de tolérance et de mesure, attaché aux valeurs de la civilisation rationaliste et chrétienne de l'Occident, je veux contribuer à l'épanouissement de l'homme et de ses libertés contre tous les totalitarismes de type fasciste ou marxiste et leurs violences.

SOCIAL, de toute mon âme, j'entends que la société reconnaisse les droits des plus pauvres et qu'elle réalise leur promotion. Il faut que le progrès économique assure aux plus défavorisés l'émancipation de la misère et du besoin.

JE ME PRESENTE A NOUVEAU POUR AGIR

- **Attaché aux institutions de la cinquième République, je considère qu'il ne saurait être question de contester au Président de la République les pouvoirs qui lui sont conférés par la Constitution.**
- **Je n'en suis que plus fondé à demander l'organisation sur des bases plus libérales des rapports de l'exécutif et du Parlement, un Gouvernement fort et stable étant compatible avec un Parlement qui légifère et contrôle sans esprit de harcèlement.**
- **Les Institutions actuelles (mi-présidentielles mi-parlementaires) devraient évoluer vers un régime de type présidentiel équilibré.**

JE VOUS PROPOSE LES OBJECTIFS SUIVANTS :

1°) — **A L'INTERIEUR :**

A) **UNE DEMOCRATIE VIVANTE**

- par l'établissement d'un large esprit de coopération entre l'Exécutif et le Parlement,
- par le renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire et de l'impartialité de l'O.R.T.F.
- par une conception plus démocratique de l'organisation régionale susceptible d'assurer une répartition **plus équitable des équipements à l'intérieur des régions** (Assemblée Régionale élue, Caisse Régionale d'Investissements).

B) **LA PROGRESSION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE :**

- par la recherche scientifique
- par l'investissement dans l'extension des débouchés industriels et agricoles dans le Marché Commun
- par le rattrapage de notre retard (Routes - Téléphone) .

C) **L'AFFERMISSEMENT DU PROGRES SOCIAL - LA CONSECRATION DES DROITS AU LOGEMENT, A LA SANTE, A L'INSTRUCTION et A L'EMPLOI - REVISION DU Vme PLAN.**

- par la suppression des abattements de zone de salaires,
- par un effort massif et continu de construction de logements (600.000 logements accessibles si possible en propriété au profit des familles de condition moyenne et modeste).
- par une intensification des constructions scolaires à tous les degrés, du recrutement des maîtres et extension des bourses.
- par une aide plus large aux personnes âgées, veuves, invalides du travail et de la vie, aux diminués physiques implaçables.
- par un rapprochement de tous les régimes de retraite (taux et âge),
- par une politique d'aide à la famille dans le domaine des prestations et du logement et par une réforme de l'impôt sur le revenu.
- par une accélération de l'équipement hospitalier,
- par des actions vigoureuses en faveur de la jeunesse (gymnases, stades, piscines),

D) **UNE POLITIQUE DE RECONCILIATION NATIONALE :**

- Les rapatriés ont droit à réparation. L'heure est aussi aux rapprochements et à l'amnistie afin de refaire l'unité nationale.

2°) **A L'EXTERIEUR :**

- Construction méthodique de l'Europe par une délibération obligatoire des gouvernements sur les affaires essentielles (Défense - Diplomatie - Affaires économiques - Agriculture).
- Rassemblement européen sans caractère agressif conçu comme un facteur de détente et d'équilibre mondial en vue de garantir la paix.

3°) **POUR L'AGRICULTURE :**

Notre agriculture a vocation d'approvisionner les pays du Marché Commun et le cas échéant, les pays tiers.

Elle occupe une place prépondérante dans nos échanges.

Pour son avenir, il est souhaitable de concilier les exigences de l'efficacité économique et le maintien des exploitations de type familial auxquels nous sommes attachés.

- par l'amélioration de la protection sociale
- par le respect de la parité des prix
- par le développement des équipements collectifs (caves, silos, abattoirs, tunnels de congélation) autour desquels les exploitations individuelles peuvent s'organiser en vue d'assurer la discipline, l'organisation des marchés et l'amélioration de la qualité.
- par des efforts d'aménagement rural (habitat, adductions d'eau, d'électrification, voirie).

4°) **ACTIONS LOCALES :**

- Nécessité d'implanter dans notre région des activités assurant le plein emploi de la main-d'œuvre.
- Maintien du trafic ferroviaire (ligne Mont-de-Marsan - Dax).
- Revalorisation prioritaire de la condition des gemmeurs, l'avenir même et la sécurité du massif forestier étant lié à leur présence.
- encouragement à la production de l'Armagnac notamment par la création d'un chai de vieillissement et d'une cave de vinification.
- Suppression du blocage des vins des petits viticulteurs.
- Encouragement aux activités touristiques et hôtelières.

PROBLEMES CATEGORIELS :

AGRICULTEURS :

- **J'ai été à l'Assemblée Nationale votre défenseur vigilant,**
- **Dès le 18 Décembre 1964, j'ai été le seul parlementaire à dénoncer la fixation en baisse du prix européen du maïs, à la suite des accords du 15 Décembre 1964.**
- **J'ai constamment poursuivi mon action, amenant le Gouvernement** (Cf. J. O. 26-10-66) **à reconnaître son erreur.**

SALARIES, FONCTIONNAIRES DE L'ETAT, MILITAIRES

- Au salaire octroyé (S.M.I.G.) doit se subsistuer un salaire négocié (conventions collectives),
- Les salaires et les traitements doivent suivre la progression de l'expansion. Les soldes des militaires doivent être mises à la parité des traitements civils.

COMMERÇANTS ET ARTISANS :

- N'ayant pas approuvé le projet de T.V.A. (examen trop précipité) je m'engage conformément au vœu de vos organisations à soutenir le report de l'application de ce texte,

ANCIENS COMBATTANTS :

- Vous avez sur nous des droits que je respecte et que j'ai toujours soutenus.

GEMMEURS :

- Je vous ai toujours défendus sans trêve ni relâche.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Candidat dans cette circonscription, où je suis né et où j'ai toujours vécu, je me présente avec mon très cher et fidèle ami Raymond LAFENÊTRE.

HOMMES D'ACTION, au service du peuple, issus tous deux de très humbles familles rurales, nous travaillerons avec acharnement à l'aménagement de la région. Des réalisations telles que la Cave Coopérative de GEAUNE, le complexe volailles de SAINT-SEVER, l'abattoir d'HAGETMAU, l'appui donné aux syndicats d'adduction d'eau de Marseillon, du Tursan, des Eschourdes, l'implantation de cités H.L.M., etc... témoignent de nos efforts pour l'aménagement de la région. A cet égard, nous avons assuré et continuerons d'assurer la défense des industries menacées telles que POTEZ-LANDES à AIRE.

HOMMES DE RESPONSABILITÉ, Maires et Présidents de divers Syndicats Intercommunaux (voirie, adduction d'eau), nous travaillons sans esprit partisan, au développement des équipements collectifs qui conditionnent la survie de nos communes.

HOMMES DE MESURE, HOMMES DE DIALOGUE, nous ne pouvons accepter l'alternative que l'on voudrait nous imposer avant ces élections, d'une part une équipe majoritaire systématiquement pour, d'autre part, une équipe minoritaire systématiquement contre.

Fondamentalement attachés à la continuité et à l'efficacité dans l'action politique, nous appelons de nos vœux la naissance d'une majorité ouverte, décidée à assurer la stabilité gouvernementale et le fonctionnement harmonieux de nos institutions.

C'est pourquoi, par delà les exclusives, nous souhaitons réaliser une large union de tous les démocrates landais de bonne volonté, soucieux d'ordre, d'efficacité et de progrès. Nous avons l'honneur de vous demander de nous renouveler votre confiance.

AU SERVICE DU PEUPLE, DE LA FRANCE ET DE LA RÉPUBLIQUE !

J.-M. COMMENAY

Député des Landes - Maire de SAINT-SEVER

Raymond LAFENÊTRE

Maire de GEAUNE — Président de la Cave Coopérative du Tursan

Candidats Républicains Indépendants d'Union Démocratique et Sociale

VU, LES CANDIDATS.

Aire. - Impr. Castay